

Conseil départemental  
de l'Aveyron

Le Président

Rodez, le 26 MARS 2018

Réf. DCAPM/BA

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Afin d'encourager et de valoriser le patrimoine aveyronnais, le Département de l'Aveyron poursuit pour l'année 2018 sa politique en la matière au travers du Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais qui récompense les initiatives de restauration.

Ce concours est ouvert aux associations, aux collectivités locales et aux particuliers.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès de toute personne ou structure oeuvrant en faveur du patrimoine. Je vous adresse à cet effet les documents de promotion (affiches et flyers) et une fiche de présentation de ce dispositif.

Il est à noter que pour concourir, les candidats devront déposer leur dossier avant le 14 mai 2018, auprès du Conseil départemental – Hôtel du Département – BP 724 – 12007 RODEZ CEDEX.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*



**Jean-François GALLIARD**